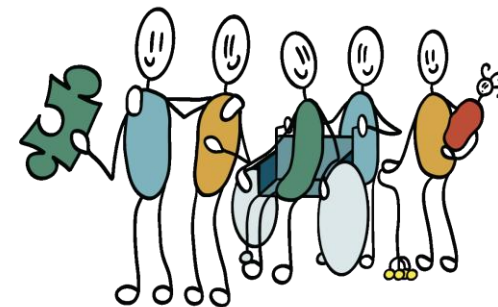


IMAGINONS ENSEMBLE LE TERRITOIRE DE DEMAIN



Réunion d'information publique

Mercredi 23 septembre 2026



MONSIEUR FRANCIS VERCAMER

Président du Syndicat mixte du SCOT de
Lille Métropole

MONSIEUR BENJAMIN DUMORTIER

Vice-Président du Syndicat mixte du
SCOT de Lille Métropole





QU'EST-CE QU'UN SCOT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'urbanisme qui aide à préparer l'avenir du territoire à un horizon de 20 ans.

Le SCOT fixe les objectifs à venir, pour améliorer le territoire :

- ✓ Où construire des logements ?
- ✓ Comment faciliter les déplacements ?
- ✓ Où et comment développer l'emploi et l'économie ?
- ✓ Comment protéger les espaces naturels et agricoles ?
- ✓ ...

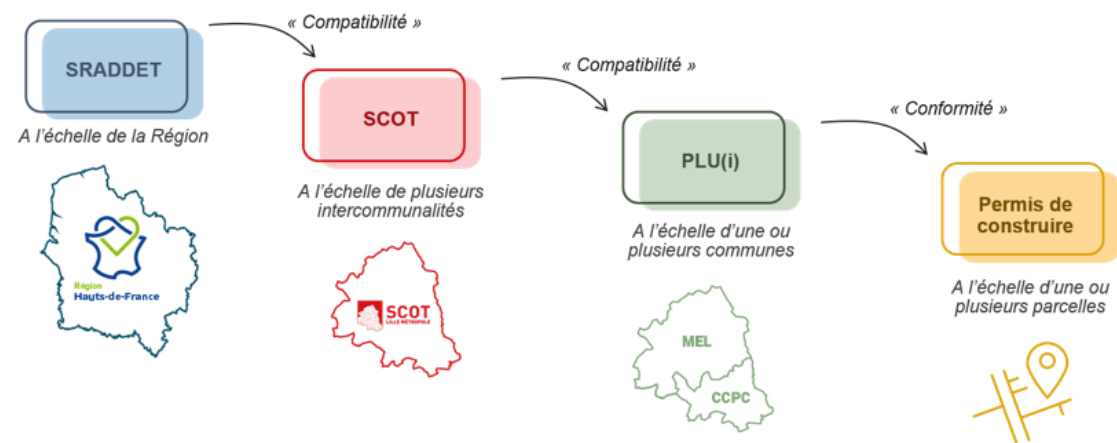
Il se compose de 3 documents :

- Un **diagnostic territorial** : pour comprendre le territoire et ses enjeux
 - Un **Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)**: pour définir la stratégie de développement du territoire
 - Un **Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)** : pour définir les règles qui s'imposeront sur le territoire
- + Un bilan de la concertation publique pour identifier la prise en compte de la parole citoyenne

QU'EST-CE QU'UN SCOT ?

Le SCOT n'évolue pas seul : il intègre le cadre régional imposé par le SRADDET et sert de référence à d'autres documents d'urbanisme d'échelles communale ou intercommunale.

Comprendre la hiérarchie des documents d'urbanisme



© ADULM, adapté du Syndicat Mixte du Pays de Vitry

SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité de Territoires (Hauts-de-France)

PLU-i : Plan Local d'Urbanisme intercommunal (MEL et CCPC)

PLH : Plan Local d'Habitat (MEL)

PDM : Plan de Mobilité (MEL)

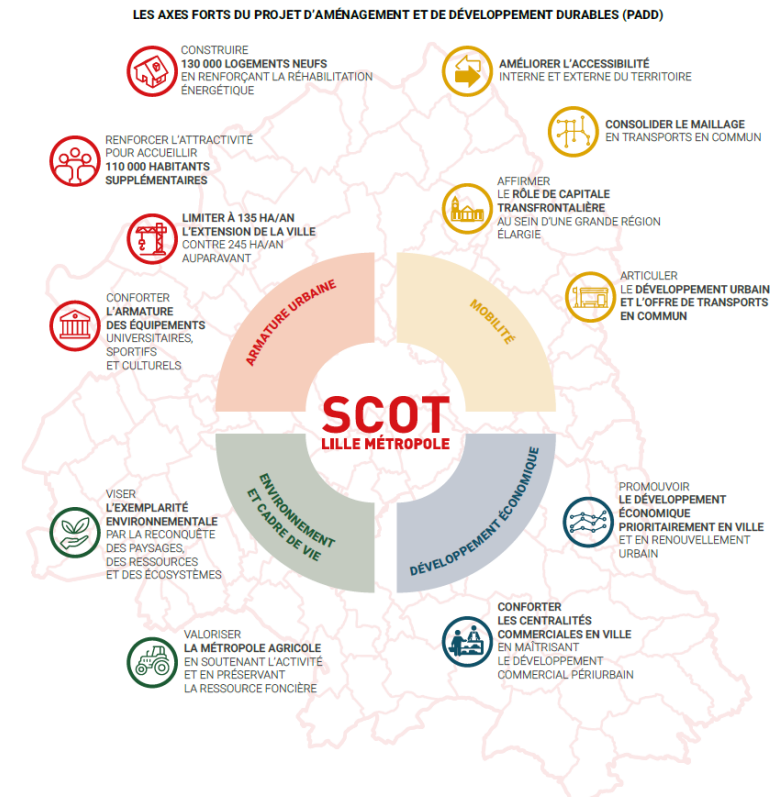
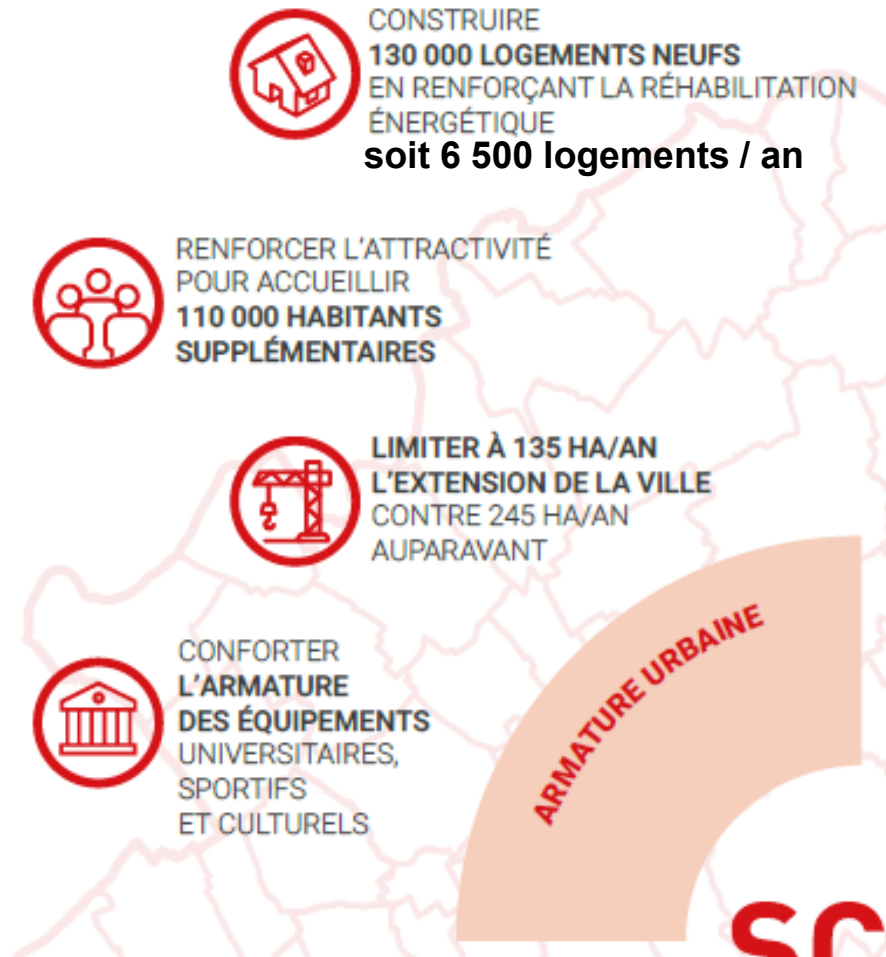
PCAET : Plan Climat-Air-Energie Territorial (MEL et CCPC)

Concertation publique - SCOT de Lille Métropole



QU'EST-CE QU'UN SCOT ?

Concrètement que dit un SCOT ? L'exemple des objectifs du SCOT en vigueur depuis 2017



LE TERRITOIRE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

Un SCOT en vigueur **depuis 2017** pour le territoire de Lille Métropole :

1,3 million d'habitants dont **18%** vit sous le seuil de pauvreté

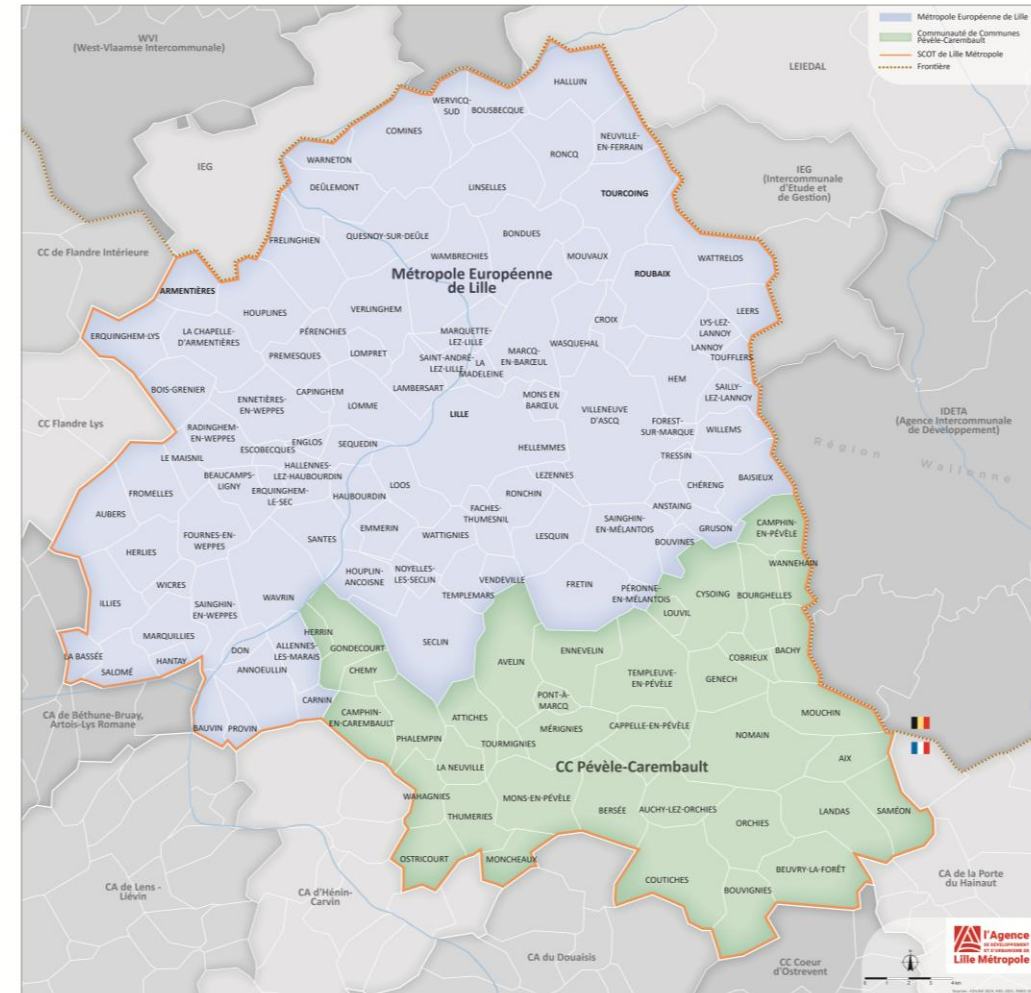
133 communes de **2** intercommunalités

- ✓ La Communauté de Communes Pévèle Carembault (CCPC)
- ✓ La Métropole Européenne de Lille (MEL)

85 km de frontière avec la Belgique et un positionnement stratégique au cœur de l'Europe

Un territoire à la fois rural et urbain : **50%** de surfaces agricoles mais un territoire **10 fois** plus densément peuplé que la moyenne nationale

Un territoire **multipolaire**



LE TERRITOIRE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLÉ

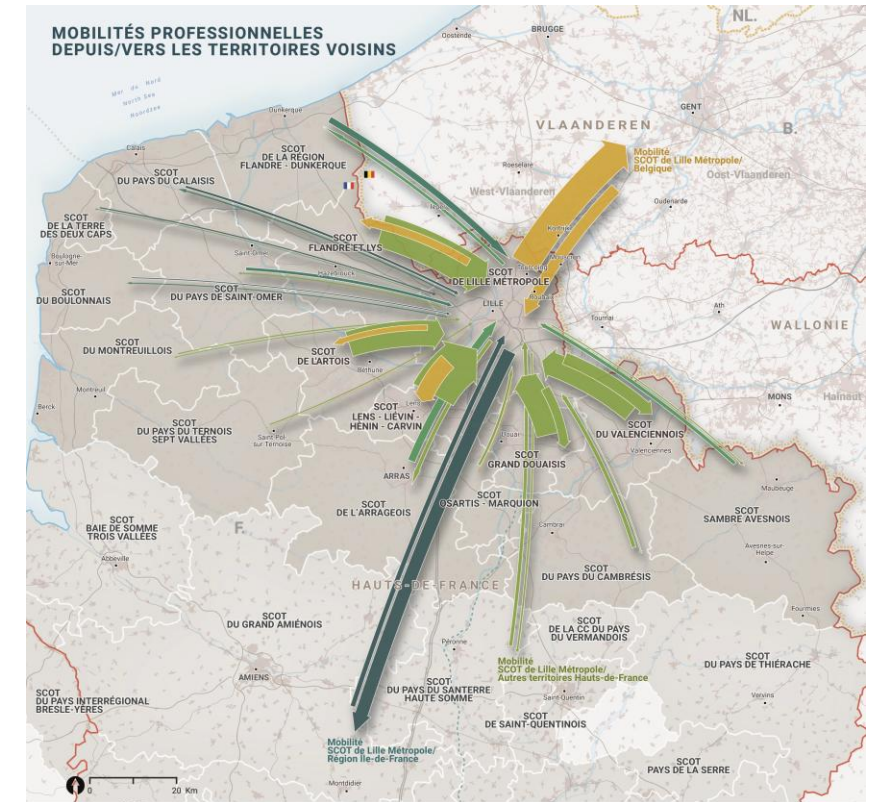
Un territoire **attractif**, pôle majeur d'emplois et de services au sein de la région :

- **582 000 emplois**
- **115 000 personnes** y entrent chaque jour pour y travailler
- **138 000 étudiants**, **3^{ème}** territoire étudiant de France

Un réseau d'infrastructures routières et ferroviaires dense
57% des déplacements effectués en voiture

Un environnement riche et fragile :

- **910 km** de cours d'eau
- **60%** de la population exposée aux risques d'îlots de chaleur urbains
- **40 communes** au sein des périmètres alimentant le territoire en eau potable



Navettes domicile-travail depuis/vers le territoire du SCOT de Lille Métropole réalisées par les actifs occupés (en nombre de personnes)



Part des navettes domicile-travail déclarées en transport en commun



Frontière France/Belgique (Fr/B)
Limite de Région
Limite des Scot
Réseau routier
Réseau ferroviaire
LGV
Rivière et canal (> 10 000 t)
Canal Seine-Nord Europe

Sources : ADULM 2022, MEL 2022, Insee RP2021
BD TOPOB IGN (2021), CLC - UE-SOeS (2018), OSM (2021)

LA RÉVISION DU SCOT

En février 2025, face aux évolutions démographiques, sociétales, environnementales, climatiques, numériques et législatives, le Syndicat mixte du SCOT acte la révision du SCOT et identifie cinq enjeux clés :

1. Dans une approche équilibrée, répondre aux enjeux transversaux et supra-territoriaux de **maîtrise de la consommation foncière, de transitions climatiques, écologiques et énergétiques, d'atténuation et d'adaptation au réchauffement climatique**
2. **Satisfaire les besoins des habitants et forces vives du territoire en anticipant l'évolution des nouveaux modes de vie** pour projeter le territoire vers 2050 : logements, services et équipements, économie et commerce
3. **Apporter un regard différencié et équilibré** sur les spécificités et enjeux d'aménagement des secteurs urbains et ruraux du territoire métropolitain
4. Prendre en compte les **enjeux liés aux infrastructures et services de mobilités actuels et futurs**, notamment relatifs aux transports collectifs structurants (Extramobile, SERM, ...) ainsi qu'à l'axe Seine-Escut, tant pour les voyageurs que pour les marchandises
5. Articuler les enjeux de **cohérence avec les territoires voisins**, dont les territoires transfrontaliers, notamment en matière de dynamiques socio-économiques, mobilités et ressources



LA RÉVISION DU SCOT

Le calendrier : une révision réalisée sur plusieurs années

LANCEMENT DE LA REVISION

APPROBATION DU SCOT



Diagnostic
du territoire

2025/26



Projet d'Aménagement
Stratégique (PAS)

2026/27



Arrêt du projet de SCOT
+ Bilan de la concertation
publique

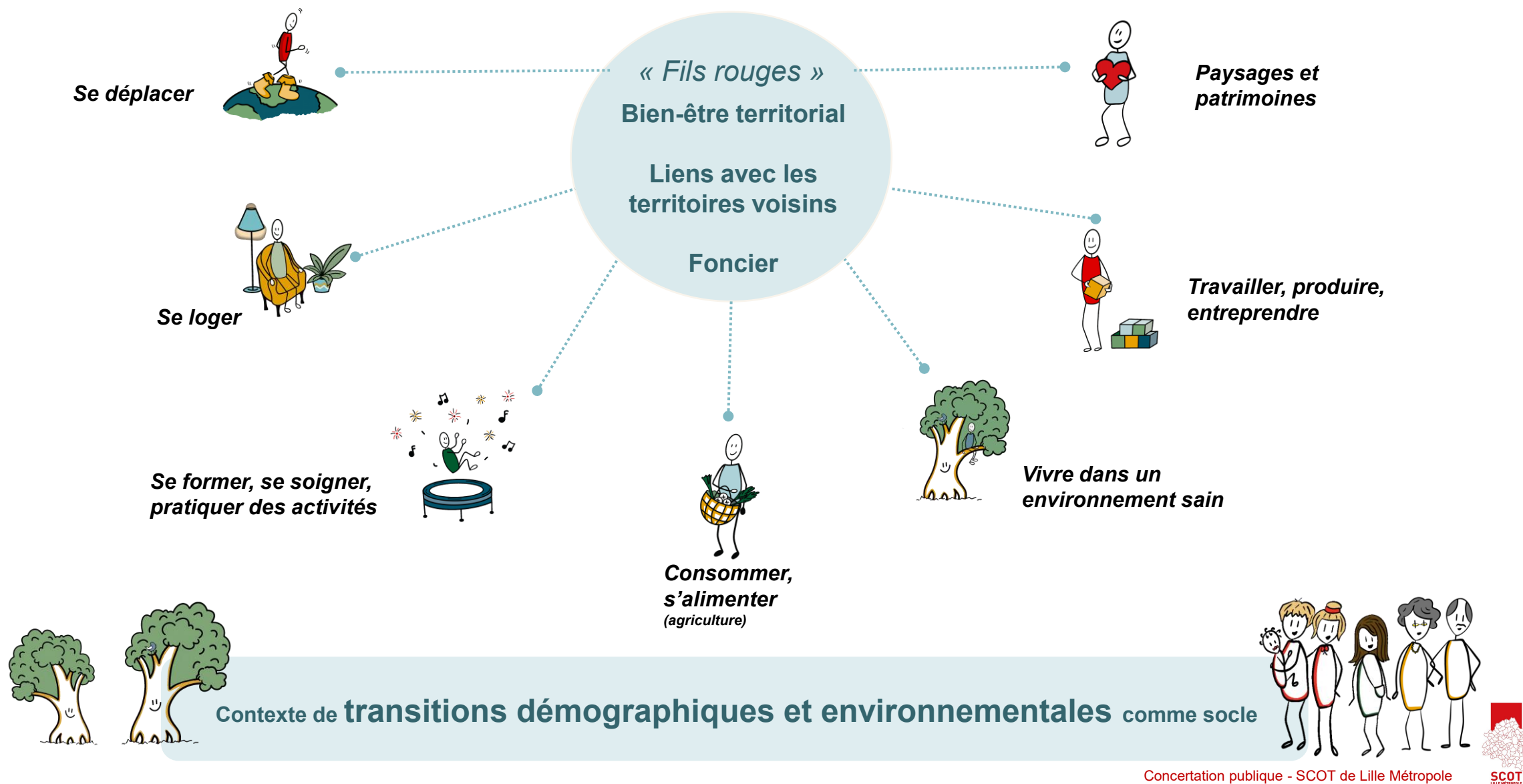
2027



Consultation de personnes
publiques associées
+ enquête publique

2028

LES THÉMATIQUES DU SCOT



DES QUESTIONS POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE



Comment répondre aux besoins de la population tout en protégeant les espaces agricoles et naturels ?

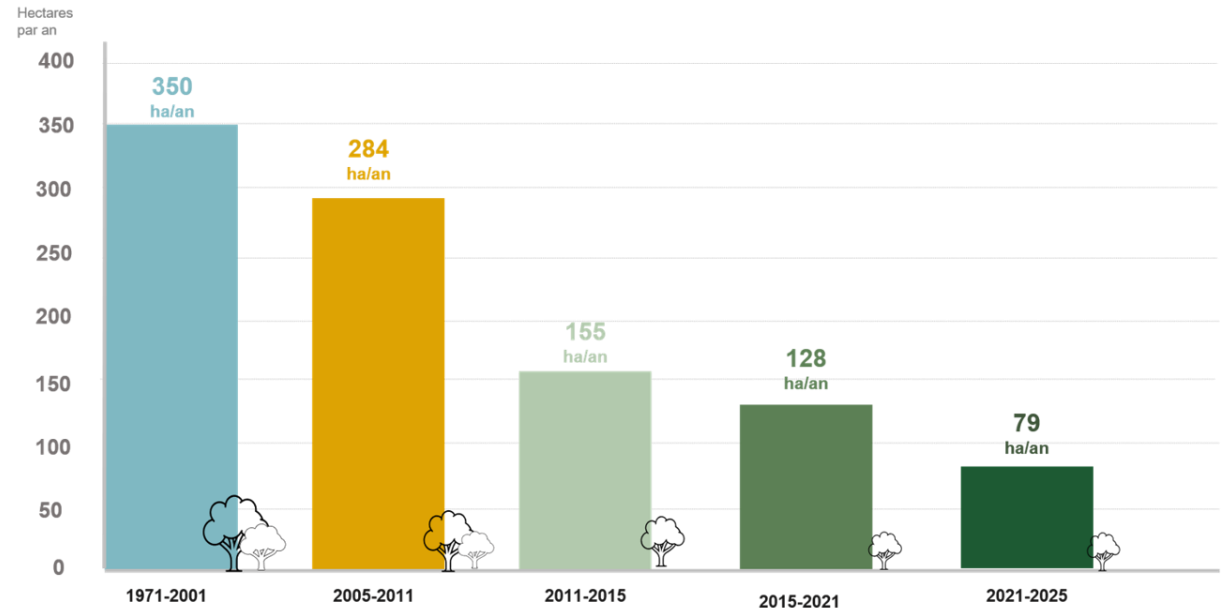
Le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) vise à protéger les espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2050.

Principe : utiliser moins de terres naturelles pour construire. Les nouveaux projets privilégient les espaces déjà construits, les friches ou les bâtiments vides.

Objectif : préserver la nature, les terres agricoles et la biodiversité, tout en répondant aux besoins en logements, en emplois et en services.

Consommer moins d'espace : Une trajectoire engagée depuis plus de 50 ans

Évolution du rythme annuel moyen de consommation d'ENAF (Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) sur le SCOT de Lille Métropole depuis 1971, en hectare



Source : OCS, Traitement : ADULM

DES QUESTIONS POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE



Comment répondre aux besoins grandissants de logements en quantité et en diversité ?

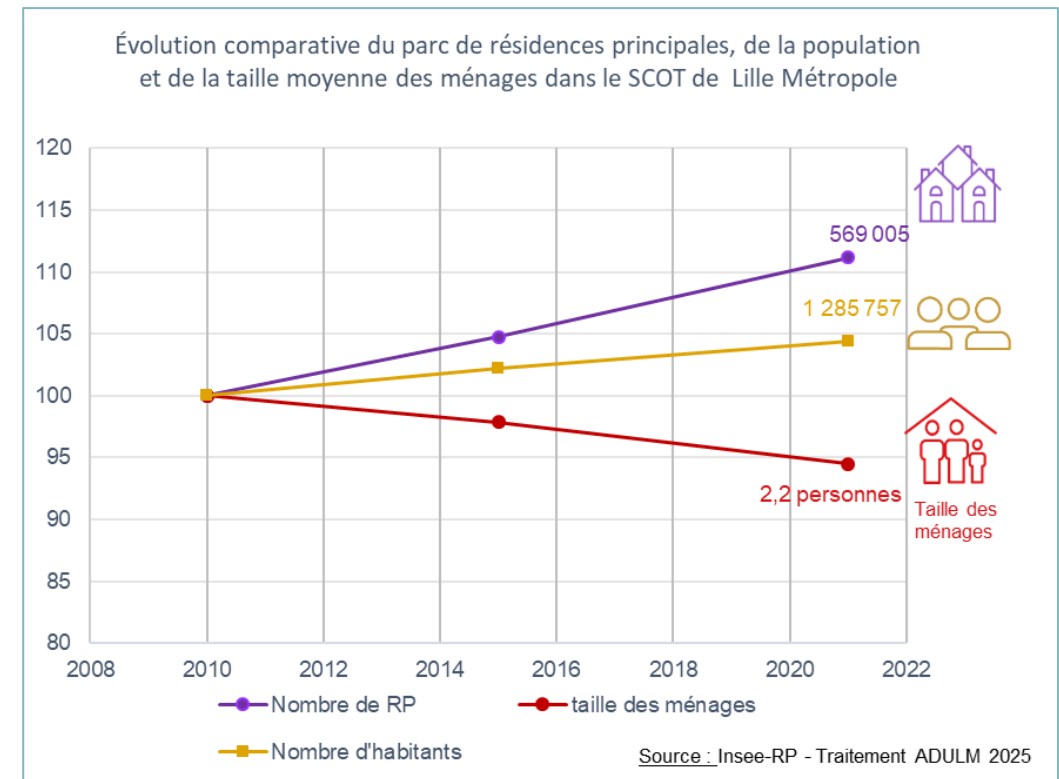
Un besoin en logements qui augmente plus fortement que la population :

Des ménages plus petits (vieillessement, séparation, modes de vie, étudiants...)

Un nombre d'habitants par logement qui diminue

Un besoin en logements qui augmente

Une diversité de situations (économique, familiale, autonomie...) pour une diversité de réponses



DES QUESTIONS POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE



Comment le contexte de transitions impacte-t-il les besoins en équipements ?

L'exemple des établissements scolaires

130 000 élèves en maternelle et primaire dans + de 700 écoles

115 000 collégiens et lycéens dans 200 établissements

138 000 étudiants dans l'enseignement supérieur

➤ Évolutions démographiques

Rôle de l'école comme lieu de vie et de dynamisme local

➤ Changement climatique

Aménagement des cours d'écoles

➤ Sobriété foncière

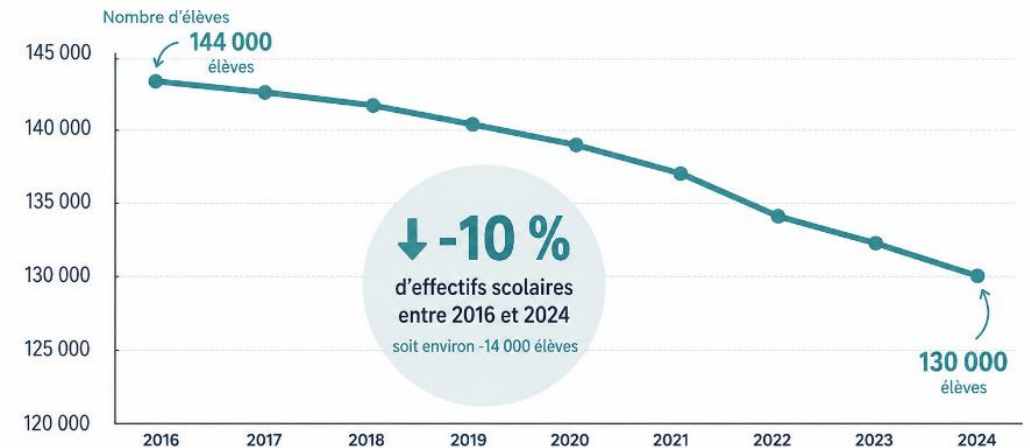
Mutualisation des équipements scolaires

Ouverture hors temps scolaires



Les effectifs scolaires du 1^{er} degré en baisse depuis 2016

Maternelles et écoles élémentaires du territoire du SCoT



Une baisse continue des effectifs scolaires du 1^{er} degré sur le territoire du SCoT : environ 14 000 élèves de moins en 8 ans.

DES QUESTIONS POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE



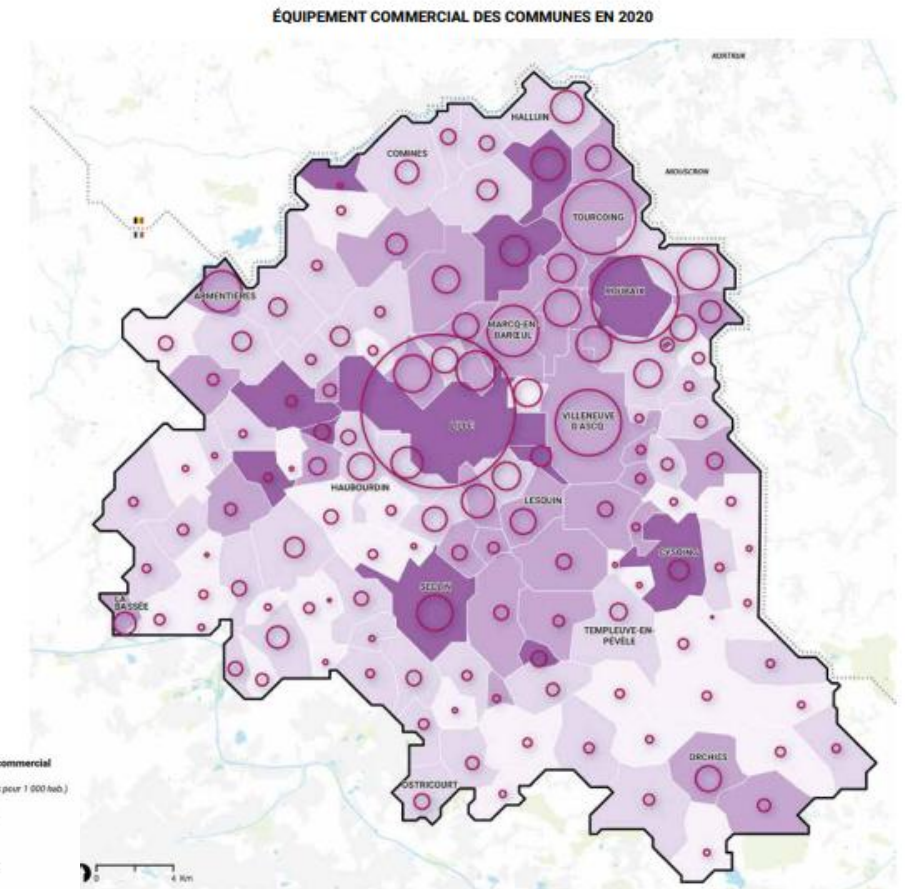
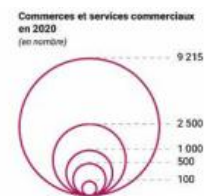
Quelle place pour le commerce demain dans un contexte d'évolution des pratiques et des besoins ?

Un territoire « berceau » de la grande distribution

Des pratiques de consommation qui évoluent en ville et à la campagne :

- Développement des services (restauration/loisirs)
- Essor du e-commerce
- Livraison à domicile
- Circuits courts
- ...

Une offre de commerces et services de proximité, lieux d'animation pour les territoires, en hausse, +9% depuis 2018



DES QUESTIONS POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE



Comment faire du patrimoine non pas une contrainte mais une opportunité face aux changements climatiques ?

Un **patrimoine** et des **paysages** riches et divers



Deûle

Un contexte de **changement climatique** et de **sobriété foncière**



Mons-en-Pévèle



AGFA, siège de la CCPC, Pont-à-Marcq

Un patrimoine **acteur et support** de l'adaptation au changement climatique : l'exemple des reconversions du patrimoine industriel



Euratechnologies, Lille

DES QUESTIONS POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE



Quel développement urbain pour tirer profit des futurs réseaux de transports en commun ?



Des réseaux structurants en projet :

- ✓ **Extramobile** (Tramway + Bus à Haut Niveau de Service)
- ✓ **SERM** (Service Express Régional Métropolitain)

Des aménagements à penser pour optimiser l'usage et l'efficacité de ces nouvelles offres

Quels modes de transports pour les déplacements des habitants du territoire?



57%



30%



11%



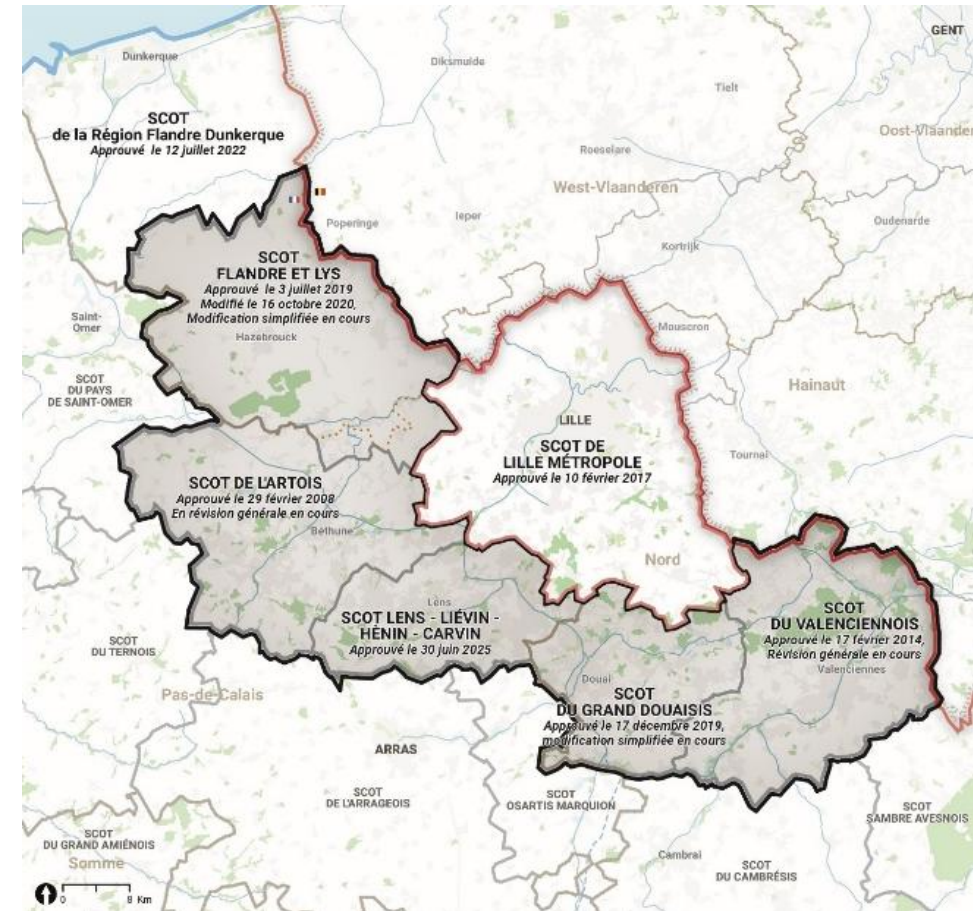
2%

DES QUESTIONS POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE



Comment gérer les interactions avec les territoires voisins,
y compris la Belgique ?

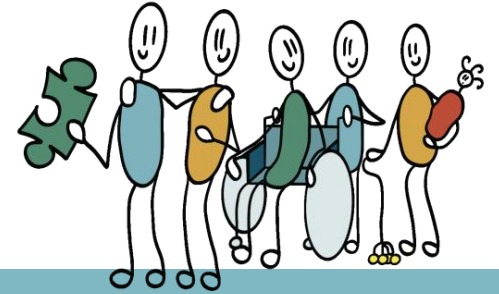
- Des flux de population et de marchandises qui dépassent les frontières administratives
- Des ressources naturelles communes
- Des projets partagés (Canal Seine Nord Europe, SERM...)
- Des infrastructures qui bénéficient aux voisins (universités, hôpitaux, équipements sportifs et culturels...)



LA CONCERTATION PUBLIQUE

La concertation permet d'associer les habitants, les acteurs du territoire et les usagers aux réflexions sur l'avenir du territoire en recueillant les besoins, les idées et les avis de chacun.

Un bilan de la concertation permettra de valoriser les idées exprimées durant la période de concertation.



Déjà disponible !



Partagez vos suggestions sur la plateforme de concertation publique en ligne



Des registres papier sont disponibles aux sièges de la MEL et de la CCPC



Écrivez directement au Syndicat mixte du SCOT

Pour plus d'information, consultez le site internet du SCOT de Lille Métropole

Les étapes à venir...

A partir d'octobre : découvrez l'exposition du SCOT près de chez vous (dates et lieux à venir)

03 novembre : réunion publique, Biotope, Lille

18 novembre : réunion publique, Terrabundo, Ennevelin

1^{er} trimestre 2027 : ateliers participatifs

The background of the slide is a light gray map of the Lille Métropole area, showing various administrative boundaries and urban areas in a simplified, stylized manner.

MERCI **POUR VOTRE ATTENTION.**

Syndicat Mixte du SCOT de Lille Métropole

Gestion administrative et technique

L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

+33 (0)3 20 63 33 50 / agence@adu-lille-metropole.org

Centre Europe Azur / 323 Avenue du Président Hoover / 59000 Lille

adu-lille-metropole.org // scot-lille-metropole.org

Concertation publique - SCOT de Lille Métropole